

Dilution. La complexité grandissante des chaînes d'approvisionnement et la nécessité pour les grandes entreprises de protéger leur réputation face aux exigences toujours plus importantes de la communauté internationale engendrent un besoin substantiel en garanties. Parmi ces garanties figurent les certificats et labels. Si la complexité des chaînes d'approvisionnement peut expliquer la segmentation des processus de vérification et leur multiplication, l'augmentation de la demande conduit presque inexorablement à une « dilution » des exigences et à une diminution de la qualité des résultats. Il devient donc urgent de fédérer les efforts pour inverser cette mécanique. Cette tâche revient notamment aux entreprises qui doivent exprimer avec force et de manière audible leurs propres exigences en matière d'amélioration, et ce en y associant les ONG et les organisations syndicales, faute de quoi ces garanties courent le risque d'être considérées comme peu crédibles.

CONTEXTES

Climat, Etats-Unis, énergie

Efficacité énergétique aux Etats-Unis : la guerre des « clans » se poursuit

La Commission de l'énergie de l'Etat de Californie a voté le 9 mai en faveur d'une réglementation qui obligera **toute nouvelle construction individuelle à être équipée de panneaux solaires à partir de 2020**. Ces règles s'appliqueront également aux bâtiments de trois étages ou moins, sans qu'elles nécessitent l'approbation du législateur. La décision permettra, selon la commission, d'économiser 1,4 million de tonnes de CO₂ en trois ans et contribuera à atteindre l'objectif de réduction de 40 % des émissions de GES entre 1990 et 2030 que l'Etat californien s'est fixé. Si les opposants à cette loi soulignent le renchérissement du coût du logement qu'elle va provoquer, la commission soutient que cette hausse sera largement compensée par les économies dégagées par les ménages grâce à l'accès à une énergie gratuite et à sa revente aux réseaux. La réglementation doit encore recueillir l'adhésion de la Building Standards Commission. Celle-ci ne s'est toutefois jamais opposée à une décision prise par les autorités en charge des questions énergétiques.

A l'inverse, la gouverneure républicaine de l'Iowa, Kim Reynolds, a signé le 4 mai **un projet de loi qui fait sérieusement reculer la politique en matière d'efficacité énergétique de l'Iowa**, jusqu'à présent, bon élève. Trois mesures vont particulièrement affecter les performances énergétiques : la suppression de toute obligation vis-à-vis de la mise en place d'un programme d'efficacité énergétique pour les services municipaux et les coopératives ; la limitation des dépenses réalisées dans le domaine de l'efficacité énergétique par les sociétés de service aux collectivités détenues par des investisseurs ; la possibilité pour les clients de refuser de payer les programmes d'efficacité énergétique des fournisseurs d'énergie si l'ensemble de ces programmes ne passe pas les tests de mesure des coûts et bénéfiques répercutés par ces programmes sur les clients (*Ratepayer Impact Measure Tests*).

Pollution. Le 27 avril, les Etats européens ont voté pour l'interdiction de l'usage en plein champ de trois néonicotinoïdes jugés dangereux pour les abeilles : la clothianidine, l'imidaclopride, le thiaméthoxame.

Rémunération des dirigeants, Royaume-Uni

Les entreprises britanniques bientôt obligées de publier leur ratio d'équité

Selon le *Financial Times*, le gouvernement britannique devrait bientôt introduire une loi obligeant les plus grandes sociétés privées du pays à publier le rapport entre la rémunération médiane des salariés et celle du directeur général. **Cette loi s'inspirera de celle adoptée en 2015 par les Etats-Unis** (*pay ratios*, [ratios d'équité](#)) et qui s'applique pour la première fois cette année après avoir été longtemps combattue par les organisations représentant les intérêts du monde des affaires. Les arguments de ces organisations étaient que la mesure allait constituer une charge administrative supplémentaire, stigmatiser inutilement les entreprises et qu'elle aboutirait, somme toute, simplement à révéler à la moitié des collaborateurs qu'ils se trouvaient dans la partie des salariés les moins bien payés. Bien que les investisseurs de la mouvance responsable aient largement soutenu l'entrée en vigueur de cette loi, **la communauté financière reste mitigée sur la mesure**, d'une part parce que les sociétés bénéficient d'une grande liberté pour calculer ces données et d'autre part, parce que les informations restent complexes à interpréter et qu'elles permettent difficilement de comparer les entreprises entre elles.

Notons toutefois que certaines grandes villes américaines, comme Portland (Oregon), ont mis à profit cette législation pour appliquer une taxe supplémentaire sur les bénéfices des entreprises dont le *pay ratio* dépasserait 100. En outre, la tendance qui incite les fonds ISR à mesurer leur impact sociétal encourage l'émergence des données, comme le montrent les recommandations intégrées au [label ISR](#) publié en janvier 2016 par le gouvernement français. **La communication de ces informations pourrait aussi encourager les conseils d'administration (CA) à commenter et justifier ces chiffres.** Du reste, le projet britannique exigera également des CA qu'ils démontrent que les activités de l'entreprise ont été menées dans l'intérêt non seulement des actionnaires, mais aussi des salariés, des fournisseurs et des clients.

Esclavage moderne, Chine

Hongkong adoptera-t-il une loi pour lutter contre l'esclavage moderne ?

Selon un [rapport](#) de l'OIT (Organisation internationale du travail) datant de septembre 2017, les cas d'esclavage moderne concerneraient 40 millions de personnes environ dans le monde. Instauré en 2015, le [Modern Slavery Act](#) britannique constitue, pour certains, un modèle pour lutter contre cette situation dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises et il a inspiré d'autres pays, dont l'Australie. Le 26 avril, **le juriste Dennis Kwok, membre du Conseil législatif de Hongkong, a réaffirmé son intention de déposer un projet de loi sur ce sujet en juillet prochain.** Hongkong a en effet été rétrogradé en 2016 dans la catégorie [Tier 2 Watch List](#) (l'avant-dernière plus mauvaise parmi les catégories) par le Département d'Etat américain. Dennis Kwok prévoit d'introduire dans son projet des peines de prison à perpétuité pour les trafiquants, l'obligation pour les entreprises d'indiquer si leurs chaînes d'approvisionnement sont exemptes de situations d'esclavage moderne et un plus grand pouvoir d'investigation pour les autorités.

OUTILS, ANALYSES

Chaîne d'approvisionnement, certification

Enième initiative pour garantir la qualité sociale des chaînes d'approvisionnement

Depuis plus d'une vingtaine d'années, les dispositifs visant à garantir le respect des droits sociaux fondamentaux dans les chaînes d'approvisionnement se sont multipliés. Pour autant, les dérives et les scandales dans ce domaine ne semblent pas diminuer sensiblement. Dans ce contexte, **le Consumer Goods Forum (CGF)**, une association internationale qui réunit quelque 400 grandes sociétés de distribution et entreprises industrielles de 70 pays (parmi lesquelles Carrefour, Danone et L'Oréal) a annoncé, le 25 avril, le lancement d'une nouvelle initiative : la Sustainable Supply Chain Initiative (SSCI). Cette initiative a pour objectif d'aider les entreprises à y voir plus clair dans le maquis des dispositifs de certification existant dans le monde et à harmoniser les méthodologies de contrôle **en effectuant une analyse comparative des pratiques de vérification.** Pour les [prochaines étapes](#) de la mise en œuvre, la SSCI prévoit une consultation du projet par toute partie intéressée en juin/juillet prochain et un lancement de l'outil au quatrième trimestre de l'année.

Climat, Royaume-Uni, finance

Les gestionnaires de fonds s'attendent à une dépréciation des compagnies pétrolières d'ici à cinq ans

Le UKSIF (UK Sustainable Investment and Finance Association) – une organisation britannique qui réunit des investisseurs et d'autres organisations afin de promouvoir la finance responsable – a publié fin avril une [étude](#) qui analyse l'appréciation des perspectives des compagnies pétrolières par des gérants de fonds. L'étude a recueilli les avis de trente des gestionnaires de fonds les plus influents. **Ils sont 89 % (contre 46 % il y a un an) à considérer que les risques liés à la transition énergétique** – comme l'augmentation des réglementations sur les émissions de GES ou l'accroissement de la concurrence des énergies renouvelables – **auront un impact significatif sur la valeur des compagnies pétrolières dans les cinq prochaines années.** Plus de la moitié d'entre eux estiment que le risque de réputation a déjà influé sur cette valeur et 25 % pensent qu'il aura un impact d'ici à deux ans. Ce sentiment conforte les avertissements des analystes et de certaines associations qui affirment que les actifs pétroliers sont voués à devenir des [« actifs échoués »](#) (*stranded assets*). Par ailleurs, 71 % des gérants rapportent qu'ils ont observé au cours des douze derniers mois un accroissement de l'intérêt des clients pour des produits résilients vis-à-vis des dérèglements climatiques. **Pour autant, la même proportion déclare qu'elle ne s'est pas encore fait une opinion** sur la capacité des compagnies pétrolières à effectuer leur transition vers une économie sobre en carbone et 41 % déclarent qu'ils n'ont pas élaboré de stratégie d'engagement à l'égard des groupes pétroliers sur cette question. Le marché pâtit donc d'un manque de produits financiers résilients vis-à-vis des changements climatiques, en dépit de l'intérêt croissant des clients. Toutefois, Legal and General Investment Management (LGIM), l'une des principales sociétés de gestion présentes en Europe, a indiqué récemment qu'elle allait d'ici peu nommer publiquement les sociétés qui ne répondraient pas à sa demande de remédier aux risques climatiques et qu'elle se préparait à vendre les titres de celles qui ne parviendraient pas à se réformer.

Climat, justice, Etats-Unis, hydrocarbures

Exxon et Suncor poursuivis aux Etats-Unis pour leur participation au dérèglement climatique

Trois communautés du Colorado – la ville de Boulder et les comtés de San Miguel et de Boulder – ont porté plainte le 17 avril contre les compagnies pétrolières Suncor (Canada) et ExxonMobil (Etats-Unis). **Elles les accusent de générer des nuisances publiques** en produisant, vendant et promouvant des énergies fossiles à l'origine de dérèglements climatiques tout en en connaissant les conséquences. Un porte-parole d'ExxonMobil a répondu à l'accusation en affirmant que la réduction des émissions de gaz à effet de serre était un problème global et qu'elle réclamait donc une participation et des actions globales, alors que la plainte visait à imputer le phénomène aux seuls producteurs de pétrole. Cette action en justice participe à l'amplification du mouvement de [« justice climatique »](#) engagé depuis deux ou trois ans aux Etats-Unis.

Environnement, chaîne d'approvisionnement, certification

La profusion des écolabels est loin d'être une garantie de qualité environnementale

Le répertoire Ecolabel Index liste 463 écolabels dans le monde, répartis dans 25 secteurs industriels. Ce foisonnement pourrait prêter à l'optimisme. Mais selon la fondation Changing Markets, il n'y a pas de quoi se réjouir. Dans une [étude](#) publiée le 3 mai dernier, **l'organisation passe en revue plusieurs labels parmi les plus connus et les plus utilisés** dans trois secteurs ou sous-secteurs d'activité (pêche, huile de palme, textile). La fondation relève de nombreuses carences dans leur conception et leur mise en œuvre (contrôles approximatifs, champs et périmètres de vérification partiels, traçabilité imprécise ou inexistante, résultats contredisant les objectifs affichés...). Parmi les labels examinés, on peut trouver dans le secteur de la **pêche**, le Marine Stewardship Council (MSC) et Friend of the Sea (FOS) ; dans le **textile**, ModeTracker (mis en place par Made-By), Better Cotton Initiative (BCI), Œko-Tex Standard 100 et STeP (élaborés par Œko-Tex) et Higg Index ; pour **l'huile de palme**, RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil), RSPO Next, SAN (lancé par Rainforest Alliance), Malaysian Sustainable Palm Oil (MSPO) et Indonesian Sustainable Palm Oil (ISPO), etc. Le rapport souligne que l'explosion de la demande en produits durables et la quasi-absence de réglementations nationales et internationales sont à l'origine d'une **forte baisse des exigences des référentiels** encadrant les processus de certification et qu'en outre, **aucune tendance à la transparence des processus** (une transparence pourtant incontournable pour assurer un contrôle minimal, une amélioration continue des mécanismes et pour gagner la confiance des consommateurs) n'est observée.

Loyauté des pratiques, Etats-Unis, cabinets d'audit

La société d'audit KPMG soupçonnée d'être trop complaisante dans ses missions

Déjà sous le coup d'une enquête engagée par la SEC (Securities and Exchange Commission, l'autorité américaine des marchés financiers) pour fraude boursière présumée due à une sous-estimation de l'ampleur du passif financier de son activité d'assurance (GE Capital), le groupe **General Electric est cette fois pointé du doigt par deux sociétés d'assistance aux investisseurs** : Glass-Lewis et Institutional Shareholder Services (ISS). Dans ce cadre, les deux cabinets demandent à General Electric de mettre un terme au mandat de commissariat aux comptes qui le lie à la société d'audit KPMG depuis... 109 ans. Glass-Lewis et ISS estiment en effet que cette relation de « très longue date » a créé une proximité qui ne permet pas à KPMG de conserver le recul nécessaire pour mener à bien ses missions. La désignation d'un nouveau commissaire aux comptes pourrait favoriser la découverte de problèmes passés jusqu'ici inaperçus. **Aussi les deux cabinets appellent-ils les actionnaires à voter contre le renouvellement du mandat de KPMG. La firme d'audit internationale est, par ailleurs, impliquée dans plusieurs affaires.** Trois anciens employés de la commission américaine en charge du contrôle des activités des sociétés d'audit (Public Company Accounting Oversight Board) ont été soupçonnés, en janvier, d'avoir transmis à KPMG, après avoir été embauchés par la firme ou été le point de l'être, des documents confidentiels sur les plans de vérification de ses missions d'audit prévus par la commission entre 2015 et février 2017. En Afrique du Sud, KPMG est également soupçonnée d'avoir couvert les fraudes des entreprises de la famille Gupta, elle-même impliquée dans des relations obscures avec le président sud-africain Jacob Zuma (qui a démissionné en février et est accusé de corruption, fraude et blanchiment d'argent).

ENTREPRISES

Impact des services, hôtellerie

Menace sur la sécurité des verrous électroniques des hôtels

LE RGPD (Règlement général sur la protection des données) va entrer en vigueur en Europe le 25 mai prochain. Même si **la prise en compte des risques sociétaux associés à son application** commence à être intégrée aux rapports extra-financiers des entreprises – surtout depuis l'an dernier –, elle **reste sommaire**. La problématique de la protection des données personnelles liée à la « délocalisation » de leur collecte et de leur

traitement hors de l'Union ([IE n° 279](#)) est presque absente des documents et celle relative aux objets connectés ou autres services connexes est encore très mal appréhendée. **Plus largement, la question de la cybersécurité se pose**, y compris dans les domaines les plus inattendus. Ainsi, fin avril, des chercheurs de la société finlandaise F-Secure ont annoncé que la sécurité des clés RFID de la marque VingCard pouvait être détournée en quelques minutes grâce à la création d'une clé RFID universelle. Les chercheurs estiment que quelque 140 000 hôtels correspondant à un million de chambres environ sont équipés de ces verrous électroniques. Et si un patch permettant de corriger cette anomalie existe depuis février 2018, son installation se fait un patch après l'autre. Pas sûr que tous les hôtels aient déjà terminé la démarche...

Paysage, Royaume-Uni, France, énergie

Le plan d'EDF pour accroître la hauteur de ses éoliennes sur l'île de Lewis provoque un tollé

Hors hydraulique, la production d'énergie renouvelable d'EDF dans le monde peine à décoller. Elle a atteint 2,7 % du bouquet énergétique de l'entreprise en 2017 (15,7 TW.h). En dépit de l'importance de sa dette et du coût de son programme nucléaire, le groupe tente de poursuivre son programme de développement dans ce domaine et a annoncé, en décembre 2017, un plan visant à développer 30 GW d'énergie solaire en France entre 2020 et 2035 (soit un tiers de sa capacité énergétique totale actuelle en France continentale). **Dans le secteur éolien, l'entreprise n'affiche pas d'objectif, mais elle poursuit ses investissements**, notamment au Royaume-Uni où le gouvernement a largement réduit en 2015 les subventions accordées aux énergies renouvelables. Les autorités britanniques ont toutefois présenté un nouveau plan en octobre 2017 qui fait la part belle à l'éolien offshore – en incluant, à certaines conditions, les fermes terrestres installées sur des îles éloignées – et prévoit 550 millions de subventions pour ce sous-secteur. Une aubaine pour le groupe français, qui possède deux importants projets de parc sur l'île écossaise de Lewis à travers un joint-venture avec le groupe Wood (Lewis Wind Power). Au début du mois de mai, un porte-parole de Lewis Wind Power a en outre annoncé aux communautés locales que **la société explorait deux nouvelles options pour améliorer la rentabilité des projets** et augmenter leur chance de remporter des contrats dans les ventes aux enchères. Parmi les options figure la possibilité d'augmenter la hauteur des éoliennes à 200 m pour le projet d'Uisenis (contre 150 m précédemment) et 187 m pour Stornoway (contre 145 m). Malgré les propos rassurants de l'entreprise, cette perspective scandalise la population locale, surprise par une proposition aussi tardive et inquiète pour le tourisme. La décision finale dépendra de l'issue des discussions avec les autorités locales et écossaises.

Economie circulaire. Veolia lance au Royaume-Uni un [site Internet](#) destiné aux transactions de déchets organiques.

Influence. Le géant du commerce en ligne Amazon a suspendu ses plans d'expansion à Seattle dans l'attente du résultat du vote du conseil municipal sur une nouvelle taxe visant à financer un programme pour fournir des logements abordables, notamment aux sans-abris. Le projet de loi prévoit en effet l'application d'une taxe de 26 cents par heure travaillée localement pour les entreprises réalisant plus de 20 millions de chiffre d'affaires dans la ville.

Développement, France, Côte d'Ivoire, médias

La tension monte entre Canal+ Côte d'Ivoire et le Bureau ivoirien du droit d'auteur

Dans son rapport annuel, le groupe Vivendi souligne sa volonté de participer activement au développement local, notamment en prônant la diversité culturelle, en faisant la promotion des artistes locaux et en les aidant à vivre de leur activité artistique. Sa filiale **Canal+ poursuit du reste son déploiement en Afrique** et se définit comme le premier opérateur de télévision payante par satellite en Afrique francophone. Outre le développement purement économique que cette stratégie favorise, elle facilite aussi l'accès des publics locaux à la culture et la promotion des artistes locaux. Cela étant, depuis plusieurs mois, **le Bureau ivoirien du droit d'auteur (Burida) tempère quelque peu cette présentation en reprochant au groupe Canal+ de ne pas respecter la législation locale en exploitant du contenu audiovisuel de créateurs ivoiriens sans le consulter**. En novembre 2017, le groupe Canal+ et sa filiale ivoirienne, Canal+ Côte d'Ivoire, ont sollicité la Haute Autorité de la communication audiovisuelle du pays (Haca) afin de régler ce différend à l'amiable. Canal+ explique sa position en précisant qu'il a obtenu des autorisations auprès des sociétés d'auteurs en France. Mais début mai, Irène Vieira, la directrice générale du Burida, a réaffirmé son point de vue en précisant que la position de Canal+ n'était pas justifiée, qu'elle privait de nombreux créateurs ivoiriens d'une « *juste rémunération de l'exploitation de leurs œuvres* » et qu'elle ne correspondait pas à l'idée qu'elle se faisait de la justice sociale.

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d'abonnement à : CFIE, 52 bd Ornano – 75018 Paris